



**Assemblée Générale Elective
Vendredi 20 Septembre 2024
18h30 – Balaruc les Bains**

Représentants des clubs présents :

- Aviron Agathois : Florence Farenc
- Aviron Club Bassin de Thau : Philippe Legeay
- Montpellier UC Aviron : Pierre Fréon
- Aviron Club Biterrois : Jean Manuel Ribeiro Da Fonseca
- Aviron Club Ponant : Larence Téluob
- Poids d'interrogation : Didier Coutant
- Aviron Mézois : Emmanuel Albert
- Aviron Balaruc : Josiane Velay

Membres du comité directeur présents : - Florence FARENC - Didier COUTANT - Philippe LEGEAY - Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA - Gilles ROUGERON - Marie SABAH - Delphine SIGAL - Laurence TELUOB

Absent excusé : Antoine Jesel

Ordre du jour :

1. Appel des clubs
2. Constitution du bureau de vote
3. Présentation des candidats à l'élection du comité directeur
4. Rapport moral intermédiaire de la présidente
5. Bilan financier intermédiaire au 31 août 2024 de la trésorière sans approbation des comptes
6. Election du comité directeur
7. Approbation par l'assemblée générale de la/le président(e)
8. Désignation du représentant(e) du comité départemental à l'élection électorale fédérale du 16 novembre 2024 et aux assemblées générales fédérales 2025

18h45 ouverture de l'Assemblée générale

1/ Appel des clubs

Les représentants des 8 clubs présents émargent et récupèrent les enveloppes contenant les bulletins de vote

Le nombre de voix exprimé est de 21 voix/34 voix.

Le quorum est atteint

L'assemblée générale peut délibérer.

2/ Constitution du bureau de vote

Le bureau de vote est constitué de Florence Farenc et Philippe Legeay

3/ Présentation des candidats à l'élection du comité directeur

6 candidats :

Didier COUTANT

Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA

Marie SABAH

Delphine SIGAL

Laurence TELUOB

Josiane VELAY

3/ Rapport moral

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs membres du comité départemental

Bienvenue pour cette assemblée générale électorale

Comme vous avez pu le constater 6 candidatures vous sont proposées pour la prochaine olympiade. 10 postes sont disponibles, cela laisse des opportunités pour celles et ceux qui souhaiteront nous rejoindre et préparer la relève.

Un point sur les licences :

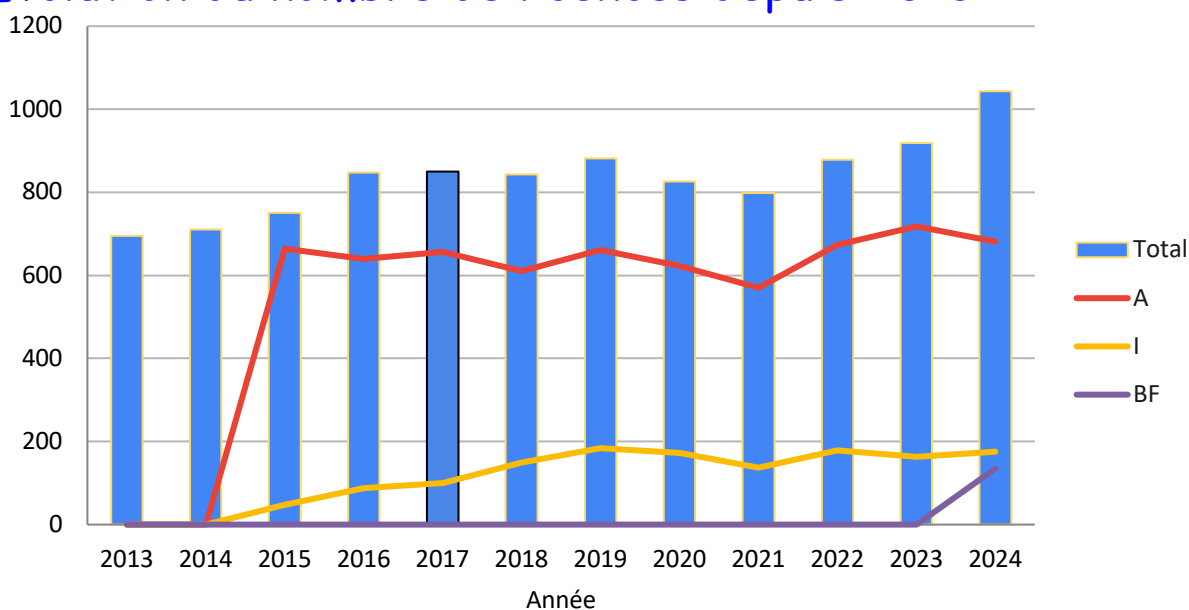
Évolution des licences (stats au 31/08/2024 donc avec saison sportive complète)

La saison 2023/2024 se termine avec 1043 licences.

Sur les 2 dernières olympiades les licences A sont aux alentours des 660-680 licences.

Le nombre de licences a augmenté en 2024 avec l'affiliation du club d'aviron à banc fixe :
Muscat Rames

Evolution du nombre de licences depuis 2013



La saison sportive s'est correctement déroulée dans son ensemble, seul le Beach Rowing Sprint (championnat de l'Hérault) de Carnon n'a pu être organisé. En 2025, il aura lieu à la Grande Motte, le 24 mai, j'espère que l'organisation de ce championnat ne va pas leur porter la poisse !

Le projet J14 s'est également bien déroulé sous le pilotage d'Anthony Meslet que je remercie.

Cette offre jeune est complétée par les challenges des jeunes rameurs. L'étape héraultaise s'est déroulée à Béziers mais avec un report de date qui n'a pas trop été favorable à la présence de nombreux clubs mais les clubs Héraultais étaient présents.

Toujours dans l'offre jeune, le programme « Bougez-Ramez » s'est déroulé sous la gestion de Didier Coutant qui interviendra plus tard s'il le souhaite.

L'aide à la structuration des clubs s'est poursuivie avec le soutien financier à l'organisation des formations initiateurs (initiateur eaux intérieures et aviron de mer)

Le comité complète cette aide avec l'aide à la formation des rameurs : le comité verse une aide de 30 € sous réserve de l'obtention du diplôme d'initiateur (initiateur banc fixe, eaux intérieures, aviron de mer), complété par des aides pour la formation coach aviron santé en complément de l'aide de la ligue.

En 2024, 2 personnes du club Muscat Rames ont participé à la formation initiateur banc fixe au Barcarès et 2 personnes du club de Mèze ont validé l'initiateur aviron de mer – on note une faible validation de la pratique, d'où le peu de diplômes aidés

Le comité a également aidé des permis bateaux et remorque : 7 permis aidés

Le comité a également proposé des aides à l'équipement, tant qu'Hérault Sport pouvait abonder, mais c'est maintenant terminé (la sollicitation du département n'a pas eu de suite). Nous proposons toujours l'aide à la communication de rentrée, aide proposée jusqu'au 31 octobre 2024.

Les finances :

5 sources de financement :

- L'ANS pour l'organisation de régates locales, la formation des bénévoles, le développement du sport scolaires et le recrutement et la fidélisation des jeunes de la catégorie 14.
- Hérault Sport
- Le Département pour le fonctionnement et l'appel à projet jeunes qui était lancé pour la dernière olympiade
- Les cotisations : elles n'ont pas été appelées car nous avons les ressources nécessaires pour les projets et les clubs ont ainsi pu garder ces sommes dans leur budget pour faire des actions de club
- La ristourne de la FFA versée depuis l'an dernier pour le financement du secteur J14 dans les conditions de la convention signée entre la FFA, la ligue et les CD

La communication

Un site internet www.aviron34.fr

Les réseaux sociaux : Instagram (@cd34aviron) et Facebook avec un relai des actions de chacun lorsqu'elles sont disponibles

Je souhaitais pour terminer remercier les membres du comité directeur ainsi que les représentants des clubs Héraultais, pour les efforts fournis pour l'organisation de régates, championnats indoor, challenges des jeunes rameurs, championnats national jeunes, journées découverte du huit, du banc fixe, de l'aviron de mer.

4/ Bilan financier intermédiaire au 31 août 2024

Au 31-08-2024, le résultat est déficitaire de 7172,23 €. Il reste toutefois à réaliser en recettes :

- L'ANS
- Les aides Hérault Sport pour 2 manifestations
- L'aide sur l'appel à projet jeunes.

Les cotisations des clubs n'ont pas été appelées en 2023, nous proposons de poursuivre cette aide indirecte de plus de 3000 € pour l'ensemble des clubs.

Bilan trésorerie : l'exercice a débuté avec 12115,08 € sur le compte courant et 10725,09 € sur le livret, soit 22840,17 €.

Au 31/08 nous disposons de 1142,85 € sur le compte courant et 14525,09 € sur le livret, soit 15667,94 €. La baisse de trésorerie se poursuit

La trésorière présente les comptes en détail - le rapport financier est annexé à ce document.

5/ Résultat du vote du comité directeur

Les 6 candidats sont élus à la majorité des voix

6/ Élection du président/te

Le candidat élu par le comité directeur est Didier Coutant

Sa candidature est soumise à l'assemblée générale : Didier Coutant est élu à la majorité absolue par l'assemblée générale

Didier Coutant annonce la composition du bureau suivante :

- Delphine Sigal : Secrétaire
- Marie Sabah : Trésorière

Il propose l'organisation suivante pour les commissions :

- Responsable sportif : Jean Manuel Ribeiro chargé du projet J14
- Responsable section loisir : Josiane Velay
- Responsable section mer : Laurence Teluob
- Responsable section indoor : Didier Coutant

7/ Vote du représentant/te et des suppléants/tes du comité aux assemblées générales de la FFA 2024 et 2025

Représentante : Delphine Sigal

Suppléants : Didier Coutant et Laurence Teluob

20h15 Cloture de l'Assemblée générale